

Le nombre des suicides SOUS LA BARRE DES 100 !



Les chiffres 2016 du parquet de Bruxelles indiquent une tendance au recul

► Selon nos informations, le parquet de Bruxelles a ouvert 99 dossiers pour suicide en 2016. Il s'agit du bilan historiquement le plus bas.

C'est la première fois que ce nombre, qui n'a cessé de reculer dans l'arrondissement bruxellois, passe sous la barre des cent.

Cent trois dossiers de suicide avaient été ouverts en 2015 par ce parquet qui en avait recensé 110 en 2014 et 207 en 2013 (mais en 2013, l'arrondissement comprenait aussi celui de Hal-Vilvorde).

Ces chiffres des parquets constituent certainement un baromètre fiable, les services de police étant en effet tenus de leur communiquer tous les décès suspects constatés. Or, le suicide est un décès suspect.

Ainsi encore confirmée en 2016, cette tendance au recul est constante depuis vingt ans. Associées aux activités du Centre de prévention du suicide, les mesures thérapeutiques prises pour accompagner la fin de vie ont certainement contribué à réduire cette cause de décès qui, dans les années 1990, faisait en-

core entre 300 et 400 victimes, tous les ans, en Région bruxelloise.

La même tendance est observée dans le Nord du pays où, selon des chiffres communiqués l'an passé par het Vlaams Agentschap Zorg en Gezondheid, 1.052 suicides étaient recensés en 2013 (281 femmes et 771 hommes), soit 60 de moins qu'en 2012 et 100 de moins qu'en 2011.

TOUJOURS SELON les chiffres du parquet, le nombre des suicides n'a cessé de reculer depuis 2000 dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles : 252 suicides furent comptabilisés en 2005; 251 en 2006; 238 en 2007 et 219 en 2008. Ils s'étaient stabilisés les années suivantes, avec 202

suicides en 2009; 192 en 2010; 218 en 2011; 206 en 2012; 207 en 2013; 110 en 2014 (l'année du splitsing avec la perte de l'arrondissement Hal-Vilvorde), 103 en 2015 et donc, 99 en 2016 (dans une agglomération de plus d'un million d'habitants).

Depuis 1993, le parquet a enregistré 5.738 suicides dans l'ar-

rondissement judiciaire.

Il a en outre ouvert 255 dossiers pour tentative de suicide l'an passé. Il en avait ouvert 441 en 2011; 289 en 2012; 227 en 2013 et 188 en 2015. Important : le Centre de prévention du Suicide (son numéro gratuit 0800/32.123) est accessible 24h/24.

Gilbert Dupont